



Projet Tutoré

**UNIVERSITÉ
GRENOBLE ALPES -
CERMOSEM**

**PARASPORT
RURALITÉ &
INCLUSION**

**LES RÉDACTEURS,
ÉTUDIANTS EN LP GENL
D. BERUARD - C. LE
GUILLEVIC - S. PELLETIER - L.
QUAINON - E. NOWACZYK**

2023/2024

UGA
INSTITUT
URBANISME
GÉOGRAPHIE
ALPINE
Université
Grenoble Alpes

 **adapei 07** 
Cermosem
plateforme du développement territorial

COMITÉ NATIONAL
HANDISPORT ET SPORTIFS FRANÇAIS
CDOS
ARDECHE

TABLE DES MATIÈRES

	Page
I- Introduction	
A) <i>Présentation du projet</i>	1
B) <i>La commande</i>	2
C) <i>Appréhension du sujet</i>	2
II- Méthodologie	
A) <i>Collecte des données</i>	3
1. <i>Tableau d'inventaire</i>	3
2. <i>Entretiens semi directifs</i>	3
3. <i>Retranscription des données</i>	4
B) <i>Analyse AFOM</i>	4
C) <i>Préconisation de la démarche</i>	5
III- Analyse des données	
A) <i>Grille d'inventaire</i>	7
1. <i>Typologie des structures</i>	7
2. <i>Localisation des structures</i>	9
3. <i>Prise de contact</i>	9
B) <i>Grille d'entretien</i>	10
1. <i>Genèse et développement du projet</i>	10
2. <i>Inclusion</i>	12
3. <i>Financement</i>	13
4. <i>Retour d'expériences</i>	14
C) <i>Synthèse des données</i>	14
IV- Fiches d'actions détaillées	
A) <i>Les structures :</i>	16
1. <i>Montélimar Triathlon - Drôme</i>	17
2. <i>Cime & Canyon - Ardèche</i>	19
3. <i>Promenade confort - Savoie</i>	21
4. <i>FFESSM - National</i>	23
5. <i>On Piste - Isère</i>	25
B) <i>Objectifs des fiches</i>	27
V- Conclusion	28
VI. Annexes	30
A) <i>Inventaire des personnes interrogées</i>	
B) ...	

I. Introduction

A) Présentation du projet :

Nous sommes étudiants à l'Université Grenoble Alpes. Précisément, sur le site du CERMOSEM, le campus rural de l'institut d'urbanisme et de géographie alpine, au sein de la Licence professionnelle "protection et valorisation du patrimoine historique et culturel - parcours Gestionnaire des espaces naturels de loisirs".

Dans ce contexte, nous avons été commandités dans le cadre d'un projet tuteuré, par l'ADAPEI de l'Ardèche ainsi que le Comité départemental Sportif et Olympique de l'Ardèche, afin de participer au Projet PARI (PARasport, Ruralité, Inclusion).

Le projet PARI est un projet de recherche-action qui consiste à identifier et analyser les différentes structures pratiquant l'inclusion. Il vise également à questionner la capacité des acteurs et organisations sportives en milieu rural à inclure dans leur offre existante les personnes en situation de handicap, en proposant des expérimentations pour comprendre les freins et leviers au développement de ces pratiques. Le projet de recherche-action va analyser et étudier les facteurs singuliers facilitant ou bloquant l'accès à des personnes handicapées aux activités physiques, sportives et récréatives.

Le projet s'étend de 2023 à 2026 et se divise en 4 phases :

	Thématiques	Objectifs	Actions
Phase 1 :	étude et réflexivité partagée	Recueil des idées et envies d'expérimentations Idéation/ Ateliers créatifs Etablir un cahier des charges pour les porteurs des expérimentations	Revue de littérature - Entretiens semi-directifs - Cartographies - Etat des lieux en ruralité (analyse de l'offre) - Outils participatifs de recueil de données - Projet tutoré avec étudiants en licence professionnelles - Séminaire 1
Phase 2 :	Prototypage et expérimentation	Choix des 6 expérimentations à développer Prototypage et développement des expérimentations au sein de 6 clubs sur le territoire ardéchois	Accompagnement à la mise en place des protocoles et dispositifs Animation scientifique et suivi évaluatif du projet Capitalisation
Phase 3 :	Evaluation des expérimentation	Evaluation des expérimentations Capitalisation des dispositifs et des freins et leviers à la pratique	Mise en forme des protocoles et dispositifs Animation scientifique et suivi évaluatif du projet Séminaire 2
Phase 4 :	Diffusion des résultats	Essaimage des expérimentations Conception des livrables	Dissémination Séminaire 3

Tableau 1 : Les différentes phases du projet PARI présentées aux étudiants, 2023

B) La commande :

Notre démarche s'ancre dans la phase 1 du projet. La commande du projet tutoré était de recenser et d'analyser les pratiques existantes d'inclusion par le sport au sein des ruralités.

Notre démarche a été dans un premier temps de recenser un maximum de structures/événements qui favorisent la mixité des pratiques, en incluant des personnes en situation de handicap dans l'offre sportive et récréative existante, dans les territoires ruraux. Nous devons ensuite réaliser différents entretiens semi-directifs. À la genèse du projet, une réunion fut réalisée avec les commanditaires afin de mettre au clair la démarche, saisir les objectifs, et définir le lexique utilisé dans le domaine du para-sport.

C) Appréhension du sujet :

Nous nous sommes retrouvés dans un projet d'envergure, sur un sujet qui nous était inconnu jusqu'alors. Afin d'appréhender le thème dans sa globalité, des recherches ont été nécessaires. Aussi, le contact avec différents acteurs est apparu comme obligatoire pour s'imprégner de cet environnement.

Certaines craintes se sont fait ressentir au début face à la masse d'informations à comprendre, à traiter et à retranscrire. En effet, nous n'avons pas encore les codes de ce milieu (vocabulaire, organismes principaux, sigles, ...). Cependant, les commanditaires et nos premières recherches nous ont permis de nous saisir du sujet. Ainsi, cela nous a aidés à lever un certain nombre d'interrogations.

II. Méthodologie

Afin de répondre convenablement à la commande qui nous a été attribuée, nous avons décomposé la démarche en **trois axes principaux** :

A) Collecte des données :

- 1. Tableau d'inventaire

Dans un premier temps, nous avons **créé un tableau** qui nous a permis de **recenser toutes les informations** nécessaires pour connaître les structures identifiées comme en adéquation dans la démarche. Le tableau nous a été utile pour **classer différents types d'informations**, tels que : les contacts, le type de structure, les projets, les **actions concrètes mises en place**, ainsi que la localisation de l'organisme ou encore la fréquence des activités.

Par la suite, avec l'appui d'Internet, nous avons réalisé des **recherches avec différents mots-clés** (sport-nature, inclusion, handisport, sport adapté,...) pour **identifier des clubs, associations, fédérations**, que l'on souhaitait contacter dans le cadre de notre démarche. Nous avons également identifié des structures grâce au catalogue handi-guide présenté par Monsieur Chareyre (*Chargé de projet Sport Santé & Communication · CDOS 07 & rôle de suivi dans le projet*). Nos recherches se sont **principalement concentrées sur la région Auvergne Rhône-Alpes**, tout en **n'excluant pas de relever des initiatives pertinentes sur le reste de la France métropolitaine**.

Nous avons fait le choix de classer toutes les structures identifiées à travers deux catégories. La première a été la catégorie des **« structures porteuses de projets »**, c'est-à-dire les structures mettant en place des actions concrètes en faveur de la mixité, via l'**accessibilité au sport de nature des personnes en situation de handicap**. La **seconde catégorie a regroupé "les têtes de réseau"**. Ce sont **toutes les autres structures qui soutiennent et valorisent les actions**, apportent une aide financière, ou qui s'intègrent dans la démarche. On y retrouve principalement les collectivités territoriales et les fédérations.

À la fin de cette première partie, nous avons identifié un **certain nombre de structures** que nous souhaitions contacter.

- 2. Entretiens semi-directifs :

Suite aux informations récoltées sur chaque structure recensée dans le tableau, nous avons contacté chacune d'entre elles afin d'**organiser un éventuel entretien**. Pour avoir un suivi de chaque prise de contact, nous avons **construit un tableau de référence**, contenant le type de structure contacté, la date de ce contact, ainsi que l'outil de prise de contact utilisé (mail ou/et téléphone).

Une fois une date fixée, nous avons réalisé une **trame à utiliser lors de l'entretien** avec la structure. Cette **trame** était **adaptée en fonction de l'acteur interrogé** et de son rôle dans la démarche (porteur de projet/tête de réseau).

Un entretien d'initiative était utilisé auprès des structures réalisant des activités concrètes dans le domaine de l'inclusion, elle permettait d'avoir un retour précis sur la démarche, et un retour d'expérience.

Un entretien exploratoire, quant à lui, était utilisé auprès des structures têtes de réseau. La finalité de cet entretien était d'identifier les différentes subventions et aides qui sont apportées pour soutenir les actions concrètes. Mais aussi d'identifier de nouvelles structures porteuses de projets grâce aux échanges de contacts.

- 3. Retranscriptions des données :

Une fois chaque entretien finalisé, nous avons retranscrit les informations clé à l'intérieur d'un tableau de synthèse. Nous avons également gardé nos notes écrites prises durant l'entretien ainsi que l'enregistrement audio afin de créer une source de données brute. Nous avons par la suite sélectionné cinq structures à faire ressortir par des fiches détaillées, car elles correspondaient bien à l'initiative.

B) Analyse AFOM :

Lors de la réalisation de la démarche nous avons fait face à différents éléments qui ont impacté positivement ou négativement la démarche. Afin de les identifier, nous avons réalisé une matrice AFOM.

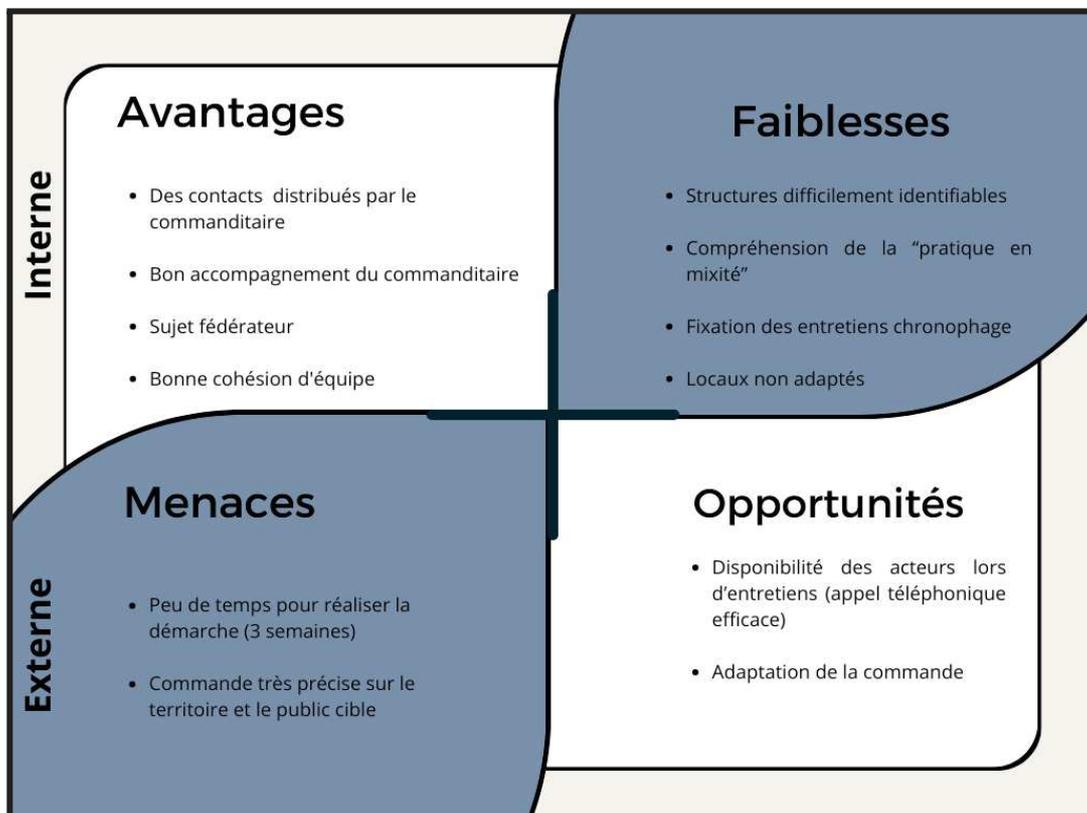


Tableau 2 : Analyse AFOM par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023

Lors de la réalisation du projet, nous avons identifié plusieurs points que nous avons considérés comme des avantages. Tout d'abord, le suivi régulier de notre commanditaire pour le projet nous a été d'une grande utilité. Cela nous a permis d'échanger quant à la façon dont nous avons interprété la commande ainsi qu'à l'organisation que nous avons établie, afin d'avancer dans la bonne direction. Certains des éléments tels que des contacts distribués par notre commanditaire nous ont fait gagner du temps et nous ont permis d'identifier de nouvelles structures. Enfin, le sujet de la mixité dans les activités sportives en milieu rural nous semble être un sujet fédérateur, car tous les acteurs contactés se sont intéressés à la démarche et ont pris du temps pour en discuter. Cela peut aussi être expliqué par la crédibilité que nous ont apportée l'ADAPEI et le comité départemental olympique et sportif de l'Ardèche.

Il nous a cependant été difficile d'identifier des structures et de fixer des entretiens, nous nous sommes rendu compte que cela a été très chronophage pour plusieurs raisons :

Tout d'abord, il nous a été difficile d'identifier des structures qui rentraient exactement dans la démarche demandée c'est-à-dire qui réalisent des activités de pleine nature en milieu rural. Les critères n'étaient pas clairement identifiables sur les sites internet. Par ailleurs, certaines des structures que nous avons identifiées semblaient réaliser des activités en "mixité", hors nous nous sommes rendu compte suite aux échanges que cela ne correspondait pas forcément à notre définition de la mixité (pratique d'une même activité par tous et en même temps).

Par exemple, une ou plusieurs personnes valides pouvaient être présentes mais sans pratiquer l'activité. Elles étaient là exclusivement pour soutenir une personne en situation de handicap.

Suite aux limites, deux menaces pour le projet se sont présentées. La première était temporelle. En vue des complications auxquelles nous avons été confrontées, le temps de travail sur le projet nous a semblé restreint. Ensuite, la thématique s'est avérée trop précise. Enfin, la problématique s'est accentuée au vu de la limite territoriale que nous avons (région Auvergne Rhône-Alpes).

Ces menaces ont été atténuées par les opportunités suivantes :

- L'adaptabilité de la commande nous a permis de placer la démarche dans un territoire à l'échelle nationale, et d'élargir la notion de ruralité en prenant en considération les activités des citoyens dans un cadre rural et inversement.
- La disponibilité des acteurs pour réaliser un entretien dans un délai imparti.

C) Préconisation de la démarche :

Suite à la réalisation du projet, nous avons identifié deux axes à améliorer concernant les difficultés rencontrées.

Dans un premier temps, les locaux que nous avons à notre disposition, bien que fonctionnels, n'étaient pas totalement adaptés pour réaliser des entretiens en visioconférence. Des problèmes d'échos et une qualité wifi peu stable nous ont, parfois, empêché de réaliser la visioconférence dans son entièreté. Nous étions alors obligés de finaliser ou de réaliser entièrement notre entretien par appel téléphonique. Des locaux plus adaptés nous auraient, par conséquent, moins limités dans la démarche.

En plus des difficultés liées aux locaux, le temps a été un facteur très limitant pour le projet. Plus de temps nous aurait permis de prioriser les rapports humains avec les acteurs, en réalisant des entretiens physiques. Nous aurions également eu la possibilité de mobiliser du temps supplémentaire dans des recherches plus précises, et par conséquent nous concentrer sur le territoire de l'Auvergne-Rhône-Alpes afin de récupérer de la donnée plus qualitative.

III. Analyse des données

A) Grille d'inventaire :

À l'issue de notre travail de recherche, nous avons inventorié cinquante structures ou initiatives que nous avons jugées pertinentes et en lien avec notre commande. Six ont pu être identifiées grâce au guide des activités physiques et sportives pour les personnes handicapées, appelé aussi Handiguide. Le reste a été identifié via des mots clés sur un moteur de recherche Internet. Nous allons vous présenter le profil de ces différentes structures.

- 1. Typologie des structures :

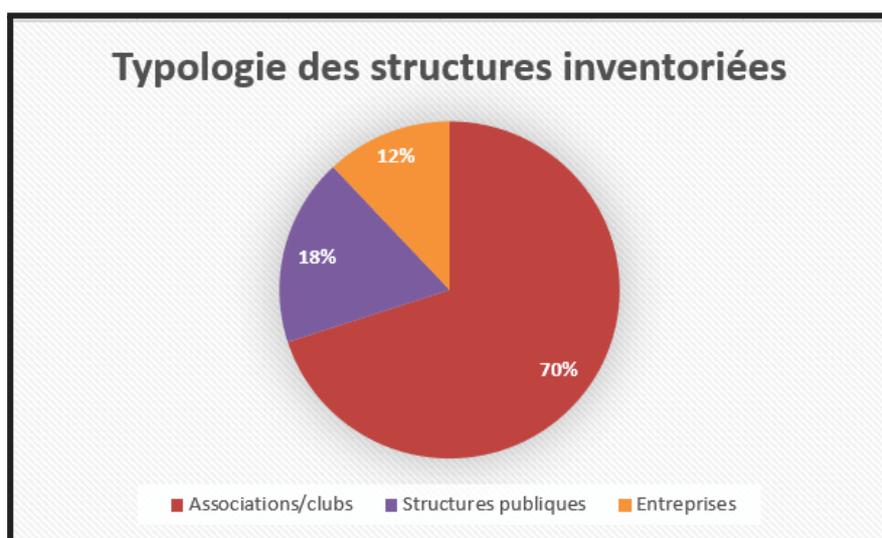


Figure N°3, Diagramme "Typologie des structures inventoriées", Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Nous avons principalement trouvé des associations ou clubs sportifs. Néanmoins, nous avons trouvé des structures publiques (collectivités territoriales, directions départementales) ainsi que certaines entreprises dont l'activité s'inscrit dans le développement de la mixité des pratiques sportives de nature. La prise en compte de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les pratiques de sport nature se fait donc à tous les niveaux.

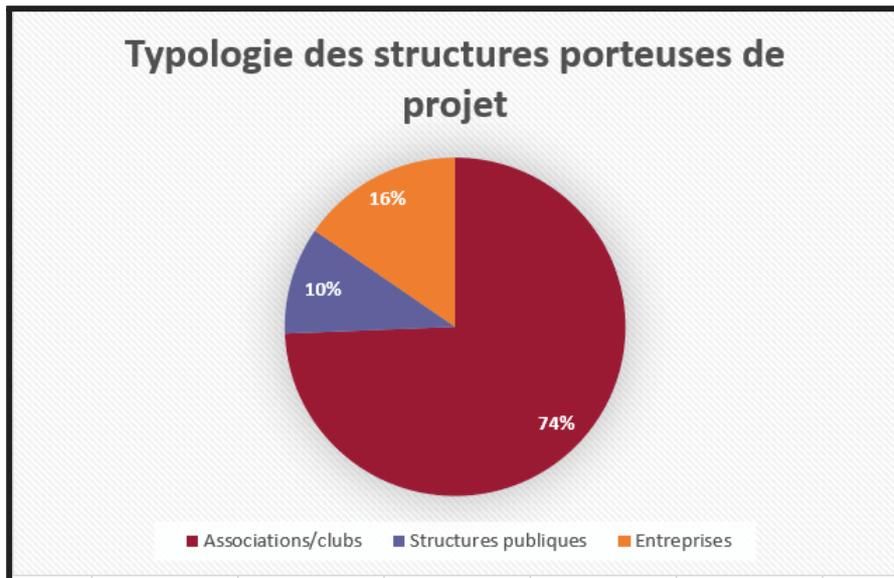


Figure N°4, Diagramme “Typologie des structures porteuses de projet”, Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Si l'on regarde un peu plus en détail, les associations et clubs sportifs ont une présence très forte au niveau des structures porteuses de projet. Toutefois, elles ne sont pas seules. Certaines entreprises ont également orienté leurs activités dans ce sens et des collectivités territoriales mettent en place quelques actions concrètes, comme la communauté d'agglomération de Vichy qui a rendu accessible plusieurs sites et activités de pleine nature.

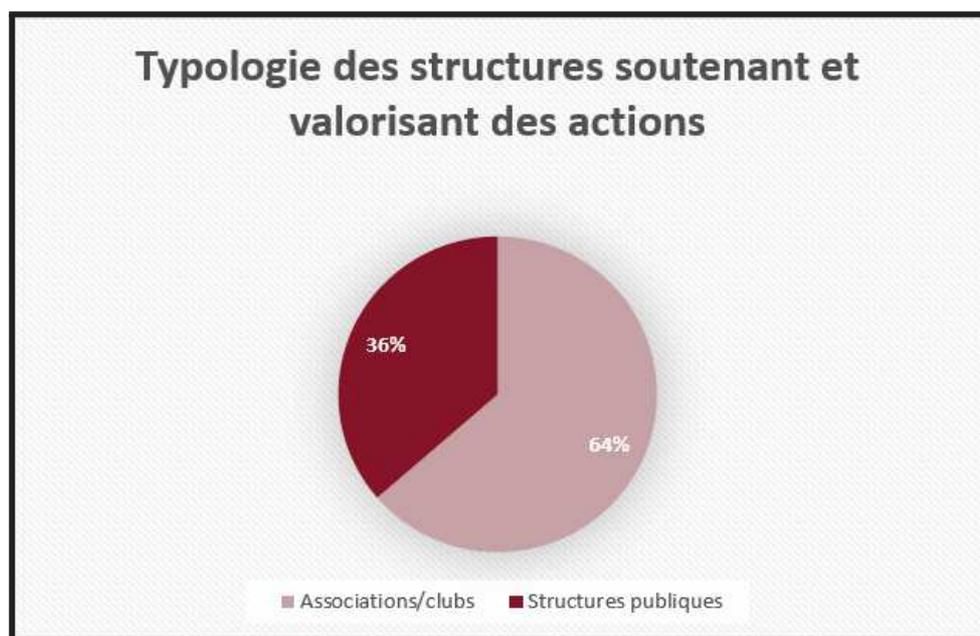


Figure N°5, Diagramme “Typologie des structures soutenant et valorisant des actions”, Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Concernant les structures tête de réseau, là aussi les associations sont majoritaires. On retrouve exclusivement les fédérations, qui endossent un rôle de soutien principalement technique. Les collectivités et structures déconcentrées vont quant à elles avoir un rôle de soutien financier, par l'apport de subventions ou d'enveloppes liées à des appels à projet. Les entreprises sont, de leur côté,

totalemment absentes dans ce domaine. Tout du moins, nous n'en avons identifié aucune qui pouvait avoir un rôle de soutien et de valorisation d'actions.

- 2. Localisation des structures

Majoritairement, il s'agit d'associations ou de clubs sportifs situés en région Auvergne Rhône-Alpes (62 % en région AURA).

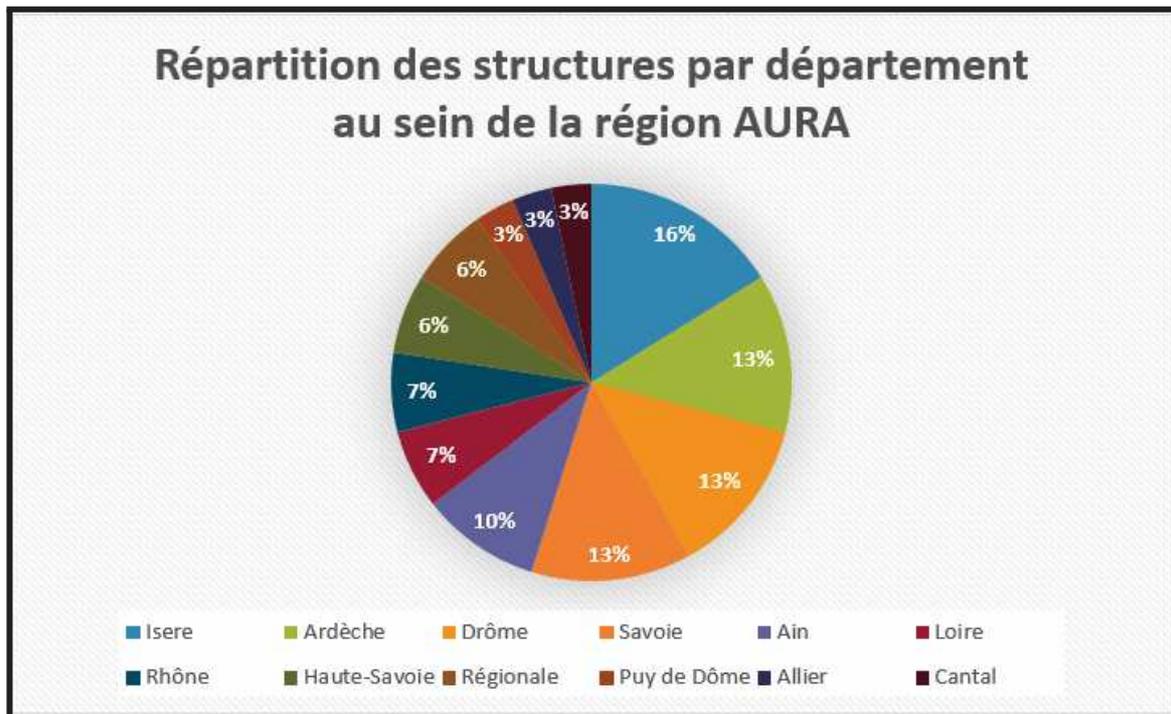


Figure N°6, Diagramme "Répartition des structures par département au sein de la région AURA", Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Au sein de la région, les départements que nous avons identifiés comme les plus actifs sont l'Isère, l'Ardèche, la Drôme et la Savoie. Nous avons en revanche identifié assez peu d'initiatives dans le Cantal, l'Allier et le Puy de Dôme. Globalement, l'ancienne région Rhône-Alpes semble avoir développé davantage d'activités en mixité que l'ancienne région Auvergne.

Nous avons toutefois rencontré quelques difficultés à répertorier un nombre suffisant de structures en région AURA et avec un panel d'activités suffisamment varié. Nous avons alors dû élargir le terrain de recherche à l'ensemble du territoire national afin de trouver d'autres structures s'inscrivant dans une démarche de mixité des pratiques de sport nature.

- 3. Prise de contact

Nous avons pris contact avec l'intégralité des organisations recensées. Pour une très grande majorité d'entre elles, nous avons d'abord envoyé un mail avant de les contacter par téléphone le lendemain. Un tout petit nombre de structures ont été contactées uniquement par mail (quatre structures). Nous nous sommes limités à ce type de contact uniquement lorsque nous ne parvenions pas à trouver de numéro de téléphone. De fait, face au délai contraint auquel nous devons faire face, l'appel téléphonique s'est avéré la technique la plus efficace afin d'obtenir une réponse rapide. Nous avons

finalement obtenu 19 entretiens, dont nous allons détailler le contenu dans la partie suivante.

B) Grille d'entretien :

Nous avons réalisé 19 entretiens semi-directifs avec une grande variété d'acteurs que nous avons subdivisés en deux : les têtes de réseau (fédération, comité etc...) et les initiatives (associations, entreprises). Quatre thématiques ont été valorisées à partir des entretiens :

- Genèse et développement du projet
- Inclusion
- Financement
- Retour d'Expérience

- 1. Genèse et développement du projet

Répartition des acteurs dans l'offre

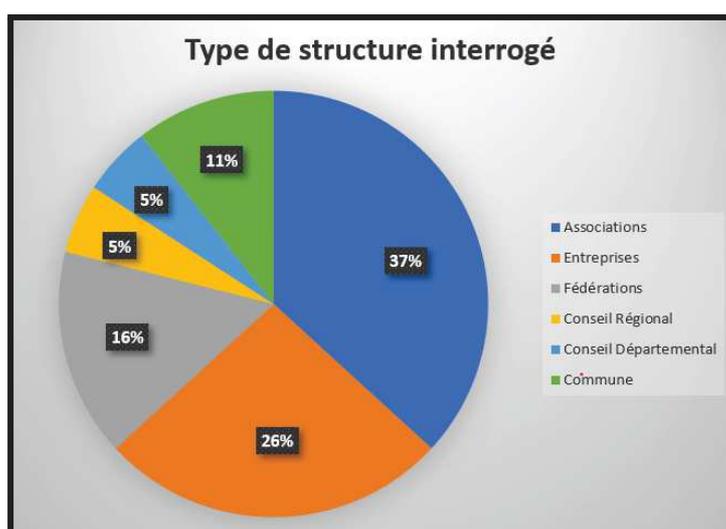


Figure N°7, Diagramme "Type de structure interrogé", Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Les structures interrogées sont très diversifiées, montrant l'approche "ouverte" de l'étude. Les acteurs engagés sont en majorité des éducateurs sportifs ayant travaillé précédemment dans le médico-social. Il est à noter que les entreprises représentent de "belles" surprises dont les actions d'inclusion sont un moteur pour le secteur associatif.

La majorité des acteurs, tous secteurs confondus, ont un proche en situation de handicap.

L'offre proposée des activités



Figure N°7, Nuage de mots sur "l'offre proposée des activités", Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Le terme "Activités" signifie que les structures interrogées proposent différentes activités : pratique en extérieur associée à une pratique dans un gymnase. Cette complémentarité permet au public visé de s'exercer tout le long de l'année.

Des termes en lien avec le sport de pleine nature sont visibles en adéquation avec la demande des commanditaires.

Quelques points complémentaires :

- L'offre est à 80% basée sur l'ouverture à tous handicaps.
- La ruralité s'exprime à 67% dans le cadre du lieu des activités. Cependant, une partie des participants vivent dans une zone urbaine.

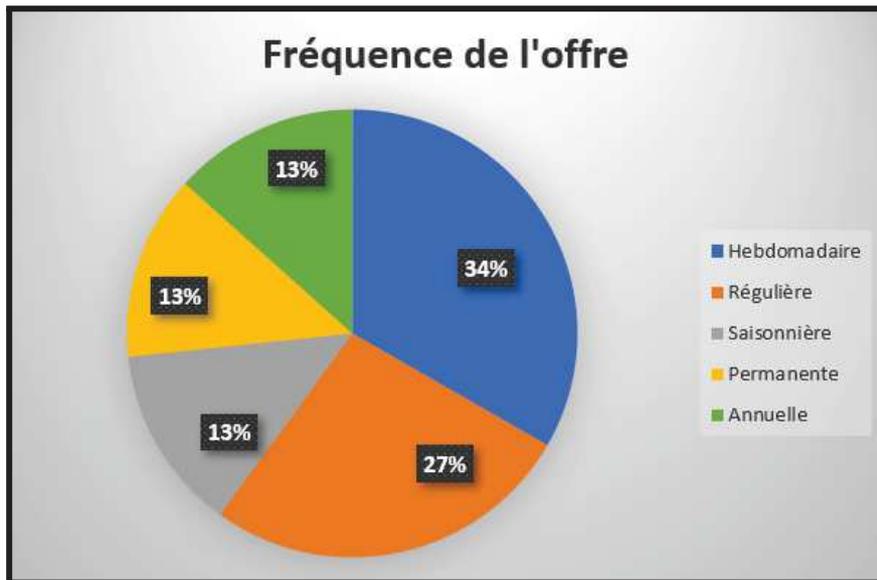


Figure N°8, Diagramme "Fréquence de l'offre", Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Une majorité des activités proposées par les associations sont hebdomadaires et parfois saisonnières comme pour les activités en montagne. Les entreprises répondent par une offre, en fonction de la demande, qualifiée de "régulière" sur le graphique. Les têtes de réseaux sont sur des propositions événementielles annuelles.

- 2. Inclusion

Démarche pour la pratique

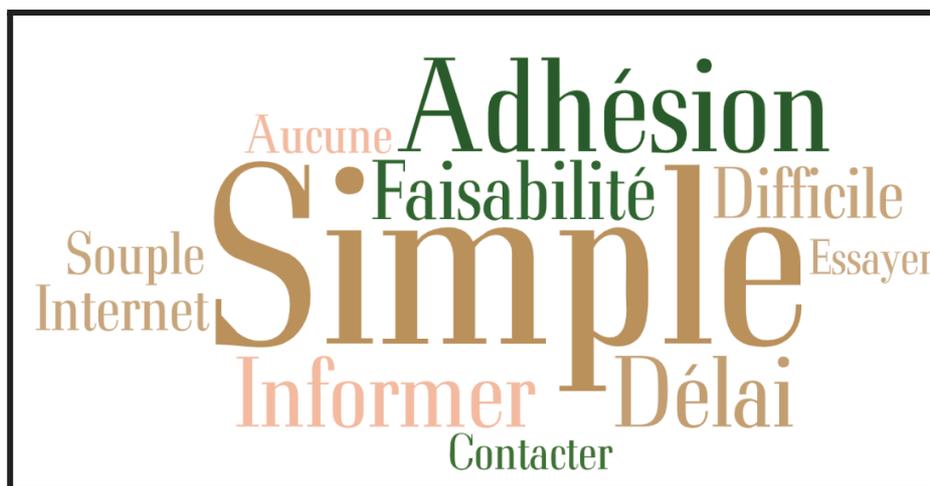


Figure N°9, Diagramme "Fréquence de l'offre", Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Le témoignage des associations nous montre que la démarche d'intégration est perçue comme "simple". Dans un premier temps, aucune démarche spécifique n'est nécessaire pour pratiquer. A l'inverse le terme "difficile" est employé par les fédérations, il peut être dissuasif auprès du secteur associatif.

Toutes les entreprises proposant une activité ont une démarche identique : il convient de les contacter et d'échanger avec le moniteur qui juge alors du degré de "faisabilité" de la demande et détermine les éventuels aménagements à effectuer pour le public adapté.

Impact sur la structure

Les membres d'associations que nous avons interrogés nous ont globalement indiqué que le fait d'intégrer des personnes en situation de handicap n'a pas eu d'impact particulier sur le nombre d'adhésions. Les éventuelles baisses ou hausses étaient presque toujours liées à d'autres facteurs.

En revanche, l'intégration de personnes en situation de handicap nécessite souvent d'acquérir du matériel spécifique. Or, celui-ci coûte souvent assez cher, d'autant plus pour des structures associatives de petite taille. A titre d'exemple, une joëtte se vend entre 2000 et 6000 euros. Il est alors nécessaire pour ces structures de faire appel aux dons ou d'obtenir des aides financières. Cela crée donc des démarches administratives supplémentaires et peut être un frein à la réussite du processus d'intégration.

A noter : Les initiatives d'inclusion existent en moyenne depuis 12 ans, allant de 2 ans pour les plus récentes à 31 ans pour la plus ancienne. Les entreprises se sont plus récemment lancées dans ce type de démarche par rapport au milieu associatif.

- 3. Financement

Type de financement

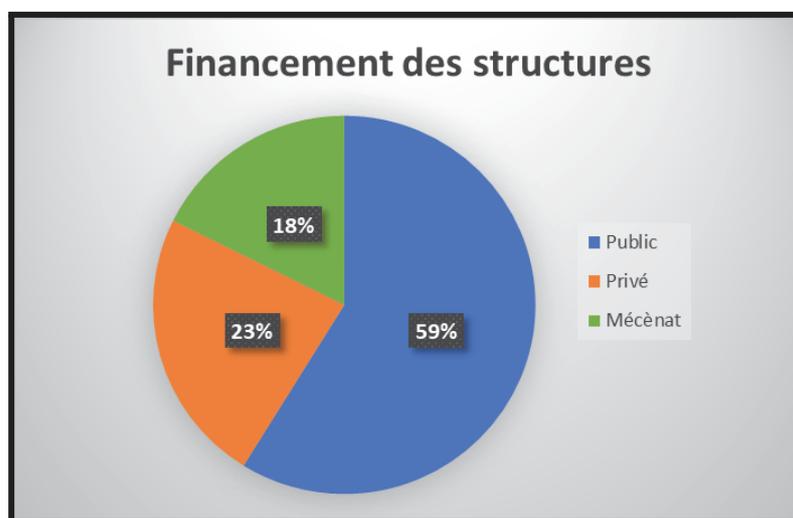


Figure N°10, Diagramme "Financement des structures, Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Le secteur associatif et les fédérations sont financés par le secteur public. La notion de mécénat, quant à elle, permet de soutenir les associations, notamment dans l'achat de matériel.

Bénévoles / Salariés

Bon nombre d'associations ont des salariés, ce qui met en avant la qualification des encadrants de ces structures. Malgré tout, le manque de personnel au sein des structures se fait ressentir. Le bénévolat reste alors au cœur des actions.

- 4. Retour d'expérience



Figure N°11, Nuage de mots sur "Valeurs principales des pratiques", Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Le nuage de mots ci-dessus est lié aux belles histoires que nos interlocuteurs et interlocutrices ont pu nous raconter. Dans ces histoires marquantes, la notion de "Performance" ressort lorsque des athlètes s'accomplissent en compétition. De manière générale, la "Bienveillance" et les "Opportunités" priment sur tout le reste pour les personnes en situation de handicap et leurs proches. Opportunités à plusieurs niveaux : rencontrer d'autres personnes, découvrir de nouvelles activités ou encore développer leurs capacités physiques.

A noter : Nous avons également essayé d'aborder les expériences plus négatives. Les associations ont été assez réticentes à mettre en avant un échec. Ces structures sont concentrées sur le positif. Dans les échanges que nous avons pu avoir sur le sujet, les termes de "Solitude", "Sans Solution Adaptée" ont néanmoins été cités.

C) Synthèse des données :

En complément des données de la grille d'entretien, d'autres points majeurs sont ressortis des échanges avec les porteurs d'initiatives :

- **Formation :** Les bénévoles sont demandeurs de formation dans l'encadrement des personnes en situation de handicap. Tout repose sur l'auto formation : Les bénévoles ont majoritairement appris l'encadrement de groupe sur le terrain, compétence complétée par leur expérience personnelle de proche aidant.

De plus, l'encadrement d'un groupe selon le type de handicap (physique ou mental) peut être différent. Les personnes en situation de handicap physique s'intègrent souvent plus facilement dans les groupes mixtes. Le handicap mental nécessite d'adapter les consignes, l'autonomie peut être partielle, mais nécessite un encadrement beaucoup plus proche.

- **Double adhésion** : La double adhésion dans une structure sportive et auprès de la fédération française d'Handisport ou du Sport Adapté complexifie et alourdit les démarches pour les familles. C'est un coût financier et un investissement qui rebutent, un frein supplémentaire de plus dans la vie d'une personne en situation de handicap.
- **Handicap invisible** : Il n'a pas été pris en compte dans notre travail car les personnes ayant un handicap invisible ne le mentionnent pas forcément, ainsi les structures ne sont pas au fait qu'elles pratiquent de la mixité.

IV. Fiche détaillé des actions

A) Les structures :

Après avoir réalisé l'intégralité de nos entretiens, nous avons sélectionné cinq initiatives que nous souhaitons étayer au travers des fiches détaillées, clôturant ainsi notre phase de recherche. Nous avons retenu :

- Montélimar Triathlon ①
- Cime & Canyon ②
- Les promenades confort ③
- Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-Marin ④
- On Piste ⑤

B) Objectifs des fiches :

Ces structures ont été sélectionnées tout d'abord au regard des critères de la commande, à savoir :

“Structures rurales situées en région Auvergne Rhône-Alpes et ayant une activité de pratique du sport-nature en mixité, c'est-à-dire en incluant à la fois des personnes en situation de handicap et des personnes valides”

Nous avons également pris en compte l'originalité de la démarche et le fait que les projets aient abouti et puissent alors servir de modèle. Notre objectif étant d'avoir une diversité d'actions à mettre en avant. **Nous avons convenu qu'il nous fallait alors ignorer au moins un des critères.**

Finalement, nous avons fait ressortir une initiative regroupant tous les critères de la commande, l'offre proposée par Cime & Canyon. Pour les autres, nous avons donc écarté soit le fait qu'il s'agisse d'une activité proposée par une association sportive implantée en milieu rural avec les promenades confort et Montélimar Triathlon, soit le critère géographique avec On Piste et la fédération Française d'étude et de sports sous-marin.

Montélimar Triathlon

Genèse et développement du projet :

La structure :

Il s'agit d'une **association sportive** affiliée à la Fédération Française de Triathlon



Fédération Française de triathlon

Offre proposée :

Entraînements à la **course à pied, au vélo et à la natation** pour tout public et tout niveau.



Montélimar Triathlon

Handicaps acceptés:

La pratique est possible pour toute personne, quelque soit son handicap. Au départ, le club accueillait uniquement des personnes avec un **handicap physique ou sensoriel**, mais désormais il y a également des personnes avec des **handicaps mentaux ou psychiques**.

Inclusion au sein du club :

Inscription :

L'inscription se fait de la même façon que la personne soit en situation de handicap ou non, il n'y a **pas de démarche supplémentaire**. Le club accueillant tout le monde, il n'y a pas d'analyse de la demande pour savoir si le club est au non en capacité d'accueillir la personne

Pratique en mixité :

Il n'y a pas de section handisport, les entraînements sont plutôt **organisés par niveau**. Les personnes en situation de handicap sont généralement intégrées au groupe débutant mais ce n'est pas systématique et cela dépend également des disciplines travaillées à l'entraînement : par exemple une personne dans le groupe débutant en athlétisme pourra être avec le groupe confirmé en natation.



Triathlon de Montélimar 2023

Impact sur la structure :

Il s'est créé une réelle habitude d'accueil, aujourd'hui facile et naturelle. Il y a la volonté que tout le monde acquiert une ouverture suffisante pour accueillir "l'autre" potentiellement différent, que ce soit en termes de caractéristiques physiques, mentales, d'âge ou même au niveau de la langue parlée. Une forte **logique de solidarité, d'entre-aide** et surtout **d'adaptation** s'est ainsi développée. Les maîtres-mots du club sont **bon sens, écoute et empathie**.

Le triathlon de Montélimar s'est aussi élargi avec la **mise en place d'un paratriathlon** depuis 3 ans et le club pousse pour que les parcours des triathlons auxquels il participe soient le plus adaptés possible aux personnes en situation de handicap.

Du fait de toutes ces démarches, le club est devenu une **référence en matière d'intégration** des personnes en situation de handicap. Le club d'Annonay est par exemple rentré en contact avec eux pour obtenir de l'aide et des conseils.

Financements :

Aides financières obtenues:

Il y a eu des subventions versées par **la Région, le Département, la Ville** afin d'acquérir le matériel nécessaire à l'accueil de certains types de handicap. En effet, la volonté du club est que la pratique ne coûte **pas plus chère** pour une personne en situation de handicap que pour une personne valide.

Retour d'expérience :

Belle histoire	Echec
Une personne paraplégique avec très peu de mobilité a rejoint le club. En deux ans, progression énorme au point qu'aujourd'hui elle est vice championne de France et est reconnue comme athlète plutôt que comme personne en situation de handicap.	Un jeune avec un handicap mental a rejoint le club avec de gros objectifs de résultat, jugés trop élevés par le club par rapport à ses capacités. Cela a créé des tensions avec le club et il a fini par partir, alors qu'il y a eu énormément d'investissements de la part du club et de la municipalité pour le soutenir.

Avenir :

Le club souhaite **rendre visible sa pratique et sa démarche** en dehors du monde du triathlon en intervenant auprès des plus jeunes, pour les **sensibiliser** à l'intégration des personnes en situation de handicap.

Pour continuer à développer l'accessibilité du triathlon aux personnes en situation de handicap, le club souhaite également **faire bénéficier d'autres clubs de son expérience** afin que de plus en plus de courses ouvertes aux para-athlètes soient mises en place sur le territoire.



Paratriathlon FFTRI



adapei 07



Cime et Canyon

Genèse et développement du projet :

La structure et l'offre proposée :

Cime et canyon est une **entreprise individuelle** créée en 2010 par **Julien**. Il est moniteur indépendant et travaille donc majoritairement seul, à part en haute saison où un second moniteur travaille avec lui. Il propose de découvrir des sites naturels d'exception en Ardèche, aux alentours d'Aubenas, Les Vans et Vallon Pont d'Arc, à travers le **Canyoning, les Barrancos** (canyon sec), **la Via Ferrata, la Via Corda, l'Escalade et le Rappel Insolite** de 180 m de hauteur.



Logo cime et canyon

Handicap géré :

Il a développé l'inclusion des personnes en situation de handicap dans son entreprise vers 2015-2016. Pour ses activités escalade et canyoning, il accueille les personnes en situation de handicap, éventuellement avec leur famille/ami.es et les intègre dans un groupe avec des personnes valides. Il indique prendre en charge les handicaps suivants : **déficience intellectuelle** (autisme, trisomie), **mobilité réduite** (paraplégie, tétraplégie, hémiplegie, IMC, amputé), **cécité** (non et mal-voyant) et **troubles du comportement**. Il est toutefois beaucoup **dans l'échange** et va discuter avec la personne afin de déterminer son niveau d'adaptabilité.



Sport nature et handicap

Inclusion au sein du club :

Inscription :

Aucune démarche particulière, il demande seulement d'être renseigné sur le type de handicap afin de **l'orienter vers l'activité la plus adaptée**. En revanche, il ne peut pas toujours accueillir les personnes s'il n'est pas capable de prendre le handicap en charge, s'il n'a pas suffisamment de temps, si la personne vient seule sans personne pour l'aider dans l'encadrement (Il existe toujours la possibilité de prendre la personne seule mais ça coûte beaucoup plus cher, environ 150 €).

Impact pour la structure :

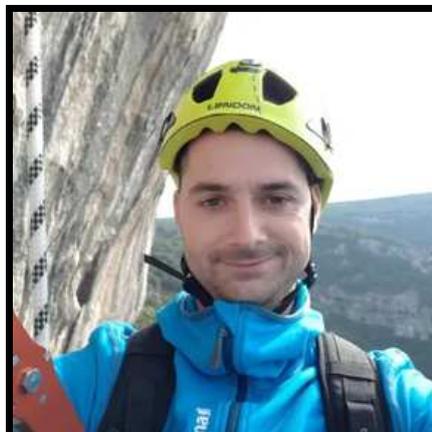
L'impact principal, c'est la **durée de l'activité** qui peut être plus longue par rapport à la prise en charge. Il limite également le **nombre de personnes** par moniteur. Il les prend donc l'après-midi, car il y a plus de temps. Ils sont intégrés avec les autres clients qui ont jusque-là toujours été réceptifs à leur intégration.

Financement :

Aides financières :

Il n'a eu **aucune aide financière**, car il n'a pas eu d'investissement particulier à faire.

Il souhaiterait cependant obtenir un label pour gagner en visibilité, mais il ne peut pas en avoir, car il n'existe actuellement **aucun label correspondant** à ce type de structure (label tourisme-handicap concerne l'hébergement, il n'y a rien pour les activités de nature pure.).



Julien Gérant et Moniteur Escalade
Cime et Canyon

Retour d'expérience :

Belles histoire	Echec
Il y a une personne avec un problème de cécité (malvoyant), de 65 ans et avec un surpoids qui est venue 3 fois. A chaque fois, tout s'est très bien passé à l'intérieur du groupe et en plus, cela a permis d'apporter de l'ouverture d'esprit.	Pour lui l'échec, c'est quand il est contraint de refuser des personnes parce qu'il n'est pas disponible ou qu'il n'est pas en mesure de gérer ce type de handicap.

Avenir :

En hiver, il intervient dans un club d'escalade composé d'un groupe de 10-11 ados avec une personne épileptique (demande du matériel autobloquant), une personne avec des troubles autistiques et une personne qui a des déficiences de la coordination motrice (apraxie). Il souhaiterait alors **créer un créneau handi-grimpe** (Handicap physique : amputation fémorale, amputation radius-cubitus ; cécité ; handicap moteur). Dès qu'ils peuvent à la bonne saison, ils grimpent en extérieur.



Escalade sur voie rocheuse



adapei 07



Promenade confort - Département de la Savoie

Genèse et développement du projet :

La structure :

C'est une **collectivité territoriale** qui admet une autorité publique distinct de l'Etat. Avoir sa propre administration lui donne plus de liberté pour mener les projets qu'elle entend

Offre proposée :

Les promenades confort. Il existe en Savoie **quarante promenades confort**. Ces itinéraires conçus pour tous **permettent de découvrir sans effort les beautés du territoire**. Dans les alpages, au bord des lacs, en ville, dans les vignes ou encore en forêt, ces promenades variées - dont certaines sont accessibles tout au long de l'année - séduisent de plus en plus de promeneurs.



Logo du département



Sigle des sites "promenades confort"

Handicap géré :

L'objectif de ces promenades est de **permettre au plus large public de pouvoir y accéder**. Les chemins sont adaptés aux personnes âgées, aux familles avec poussette ce qui, d'après notre entrevue avec **Gérard Thiévenaz, chargé du développement de la mise en œuvre des promenades confort**, correspond à des aménagements adaptés à 90% des personnes en situation de Handicap moteur ou psychique.

Inclusion au sein du club :

Inscription :

Accès libre pour tous afin de permettre aux personnes en situation de Handicap de rencontrer et échanger avec le plus grand nombre. **Ici, la notion d'inclusion est absente car tout le monde est à la même échelle.**



Handicap altitude, accès à tous

Impact pour la structure :

Plus de 600 000 visiteurs par an. Le tourisme est en pleine expansion et les promenades amènent énormément de personnes.

Financement :

Aides financières possibles :

Accompagnement et financement public, **50 % par le département** et aides financières de la part de la région et de l'Europe.

Aménagements adaptés :

Bénévoles/ salariés :

Ce sont des aménagements lourds, qui nécessitent donc de faire appel à des professionnels salariés. On retrouve notamment de nombreux ponts avec un ouvrage assez lourd. Cependant, certaines associations viennent avec des bénévoles.



Promenade confort, des itinéraires accessibles à tous



Aménagement technique

Retour d'expérience :

Aspect positif	Aspect négatif
Demande constante de nouvelles promenades confort	Dénature le patrimoine naturel avec du génie civil

Avenir :

Perspective :

Agrandir l'offre des itinéraires avec **10 nouvelles promenades** confort.

Projet futur :

Objectif d'expansion en dehors du département de la Savoie.



Nouvelle promenade confort à Ugine



adapei 07



Fédération Française d'étude et de sports sous-marin

Genèse et développement du projet :

La structure :

Nous avons réalisé une entrevue avec **Jean luc Bertoncello**, directeur sportif de la partie plongée handisport. La structure compte **8 personnes dont 6 personnes en situation de handicap pour 3 moniteurs**.

Offre proposée :

La notion d'accessibilité de la pratique sportive, ou développement du sport pour tous, regroupe pour la FFESSM les actions de promotion des activités subaquatiques, en particulier la **correction des inégalités d'accès à la pratique sportive** en visant les publics qui en sont le plus éloignés. Les moniteurs accueillent les personnes en situation de handicap pour **initier et apprendre en adaptant la pratique**.



Logo de la Fédération



HANDISUB : L'offre fédérale !

Handicap géré :

Tout type de handicap peut être pris en charge. Le maître mot de l'offre "Handisub" : **"le handicap est soluble dans l'eau"**. L'objectif de l'organisme est de pouvoir s'adapter à n'importe quel type de handicap afin de faire découvrir ou retrouver une forme d'autonomie.

Inclusion au sein du club :

Inscription :

Tout au long de l'année pour s'inscrire au baptême (maximum 2 m de profondeur), les volontaires devront avoir **fourni préalablement un certificat médical d'absence de contre indication établi par tout médecin**. Pour une pratique régulière, un **rendez-vous chez l'un des médecins fédéraux** ou l'un des spécialistes en médecine subaquatique ou hyperbare, est nécessaire.



Handicap altitude, accès à tous

Financement :

Aides financières possibles :

Pour rendre plus accessible la pratique, **des partenariats** ont été mis en place avec la Fédération Française Handisport (FFH) en 2011 (handicap physique) et la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) en 2012 (handicap mental ou psychique).

Aménagements adaptés :

Notion d'accessibilité, adaptation aux sensibilités (bruits, lumières), séances sans personne ou au contraire solliciter le contact social selon le type de handicap. **L'enjeu principal de la Fédération et des clubs est d'adapter la pratique.**



Situation d'adaptation qu'importe le handicap

Bénévoles/ salariés :

L'adaptabilité est la priorité. Pour cela la Fédération **forme des moniteurs** afin d'encadrer les personnes en situation de handicap. Mise en commun avec la FFH pour la formation.



Aménagement technique

Retour d'expérience :

Belle histoire racontée lors de notre entrevue :

Monsieur Bertocello étant également moniteur de plongée, il a **réalisé des sorties avec des personnes en situation de handicap**. Il était habitué à plonger avec une personne pendant 7 ans.

Victime de paralysie cérébrale, cette personne voyait la plongée comme le moyen de se mouvoir plus facilement. Lors de son baptême de plongée pour une certification à 6 mètres, un diplôme lui a été desservi. **Le premier diplôme de de sa vie.**

Avenir :

Perspective :

Pour Monsieur Bertocello, **"l'inclusion est très bonne pour beaucoup mais pas pour tous"**. Selon lui certains ont besoin de temps pour franchir le cap et ne devraient pas être poussés. la plongée aidera à l'inclusion avec la prise de temps nécessaire.



Aménagement technique

Projet futur :

Faire **évoluer les conditions et l'acceptation des personnes en situation de handicap. Alléger les procédures** pour permettre à plus de personnes de plonger et de découvrir cette discipline.

ON PISTE

Genèse et développement du projet :

La structure :

ON PISTE est un service créé par le Groupe Rossignol. **Arnaud Belossat** est en charge de développer le label Handi'Spot. L'équipe ON PISTE travaille avec les territoires pour favoriser la pratique des sports outdoor en **collaboration avec la Fédération Française Handisport pour le label Handi'Spot.**



Logo de la division handicap chez Rossignol

Offre proposée :

[Le site Internet ON PISTE](#) permet de préparer la sortie en recensant les **informations d'accessibilité et d'effort demandé** notamment par la largeur du terrain, les obstacles isolés (racine apparente, pierre, etc..), pose de pied (chemin cassant, chemin adapté, etc..). Chaque parcours donne aussi les **impacts du terrain** sur le port d'une prothèse, d'un trouble moteur de la marche, un fauteuil roulant et aussi pour l'accompagnant.

L'application permet ensuite de se laisser guider sur le terrain avec un rappel des informations d'accessibilité en temps réel.

Handicap géré :

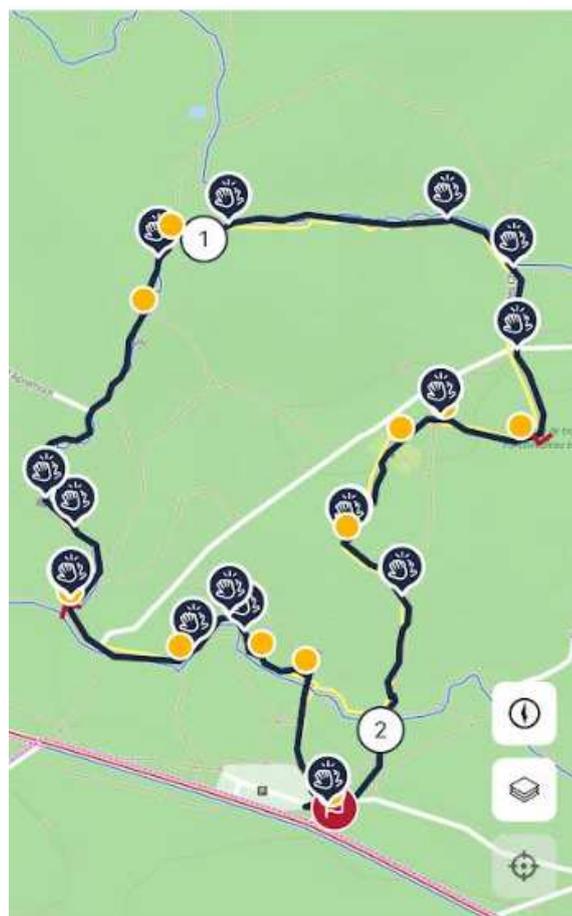
Les parcours ont été pensés dans l'optique de permettre un accès au plus grand nombre, il n'y a pas de limite lié au handicap ou même à la compétence sportive.

Inclusion :

Inscription :

Accès libre des parcours pour tous afin de permettre aux personnes en situation de Handicap d'être en autonomie ou accompagné. **Ici, la notion d'inclusion est absente car tout le monde est à la même échelle.**

← Sentier de l'érosion



Un parcours Handi'Spot depuis l'application ON PISTE

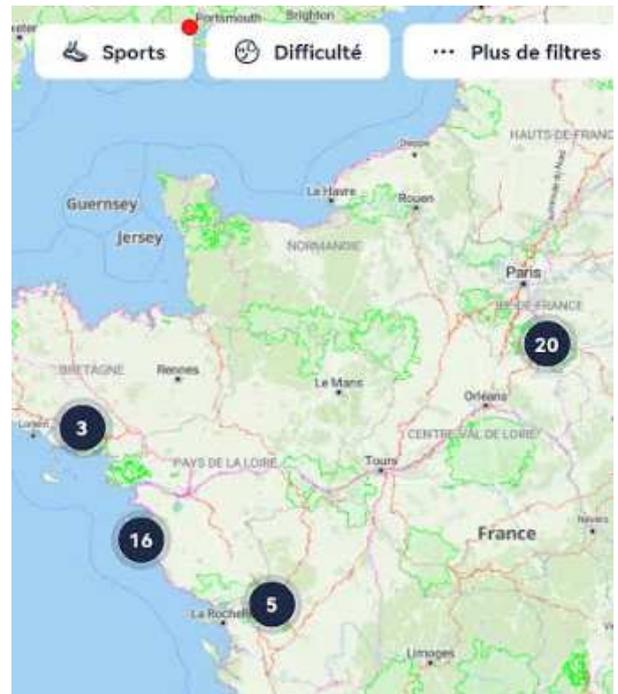
Mise en place :

Aménagements adaptés :

Aucun aménagement ou dénaturation des sites, cela fait partie des engagements du Groupe Rossignol à travers le service ON PISTE et les labels Handi'Spot et Respects



Parcours à Fontainebleau



Les 45 parcours labellisés Handi'Spot

Retour d'expérience :

Aspect positif	Aspect négatif
Retour obtenu par des utilisateurs à Fontainebleau "c'est ce qu'on attendait depuis très très longtemps"	Projet jeune, 2021, réticence des élus sur le label Handi'Spot pour les parcours existants ON PISTE.

Avenir :

Perspective :

Développer les parcours labellisés Handi'Spot, Il s'agit aujourd'hui d'une démarche de prospection des territoires.

Grâce aux premières expériences la gestion des parcours est maîtrisée par l'équipe ON PISTE.

En Région Auvergne Rhône Alpes, La commune de Tain l'Hermitage est en cours d'élaboration de parcours labellisée Handi'Spot.



V. Conclusion

Ce projet nous a fait découvrir un sujet que nous ne connaissions pas. Il nous a aussi fait remarquer que la majorité des acteurs concernés ont un passif avec le handicap. En réalité, il est question de pratiques peu connues du grand public et majoritairement associatives, issues de mouvements individuels et de groupes sociaux. Ce projet nous a ainsi permis de nous rendre compte de l'importance de ces pratiques et de la nécessité du travail que nous avons commencé et qui sera continué par d'autres. En effet, si cet inventaire est loin d'être exhaustif, il constitue une base qui pourra être développée par la suite. Ce travail a pour finalité de pouvoir répondre aux besoins des personnes en situation de handicap en demande de pratiques sportives de pleine nature. Il est alors question de connaître les structures qui seraient en capacité de proposer ce type d'activités sportives mais surtout capables d'adapter la pratique. Le terme "inclusion" devient donc essentiel.

À travers nos entretiens, nous avons également pu constater que le développement des activités est au cœur des enjeux, au même titre que la transmission et la sensibilisation. Il y a effectivement une réelle volonté d'aller plus loin chez la plupart des acteurs, de proposer soit davantage d'activités, soit d'attirer davantage de personnes en situation de handicap. Tout cela s'inscrit dans une volonté d'essaimer sur le territoire à un niveau plus large que les activités sportives, mais également de diffuser certaines valeurs d'inclusion, de partage et de bienveillance.

Toutefois, le manque de reconnaissance des initiatives a été régulièrement mis en avant, apparaissant comme un facteur bloquant à la diffusion de ces valeurs. Une piste soulevée par les personnes interrogées pour améliorer ce point serait la création d'un label spécifique, porté par les fédérations nationales. Cela aiderait à identifier les structures réellement adaptées pour les personnes en situation de handicap. Le label offrirait aussi la possibilité de rassurer les personnes cherchant des structures adaptées, tout en incitant le public à pratiquer.

Nos différents entretiens font également ressortir un rapport humain fort entre les personnes qui s'investissent et celles en situation de handicap. Il semblerait alors pertinent de valoriser ces pratiques afin que de nouvelles personnes y participent et que de nouvelles offres voient le jour.

Cela serait aussi l'occasion de mettre en avant la simplicité des démarches développées par de nombreuses associations. En effet, il est ressorti de plusieurs échanges que les quelques formations mises en place présentaient des démarches complexes et insistaient sur de nombreux points de vigilance à prendre en compte lorsqu'on intègre des personnes en situation de handicap à ses activités. Cela peut générer une certaine appréhension des personnes présentes à la formation, qui vont alors hésiter à développer l'inclusion au sein de leur structure. Or, dans la plupart des organismes que nous avons identifiés, l'intégration de personnes en situation de handicap s'est faite relativement facilement et naturellement.

Cette simplicité de la démarche d'intégration a pu aussi être réalisée car un dialogue a tout de suite été mis en place entre la personne en situation de handicap et la structure. Il est ainsi bien plus facile de déterminer ce qu'il est possible ou non de faire et selon quelle modalité (durée, type de parcours, aide nécessaire...). Il apparaît alors que l'échange soit le point clé au développement des pratiques en mixité. Cela a été particulièrement mis en lumière lors d'un échange que nous avons pu avoir avec une para-athlète de Montélimar Triathlon. Elle nous a expliqué que la cyclo sportive Corima Drôme Provençale souhaitait créer une épreuve ouverte aux personnes en situation de handicap ayant recours au hand-bike. Elle a été informée du parcours qui était envisagé et a tout de suite fait remonter l'inadaptation de ce parcours tout en proposant des alternatives. Elle n'a finalement pas été écoutée et l'organisation a maintenu le parcours envisagé. Elle ne participera donc pas à cet événement et personne du club de Montélimar Triathlon ne devrait s'y inscrire. Il en ressort donc que l'inclusion pâtit fortement de l'absence de dialogue constructif.

Alors que l'inclusion permet énormément de choses et participe de l'intégration des personnes en situation de handicap. Cependant, certains acteurs ont émis des réserves quant à cette pratique. Au-delà de la popularisation de l'inclusion, elle n'est pas forcément faite pour tous immédiatement. Il est parfois nécessaire de passer par des phases d'adaptation, via des pratiques sportives seules ou entre personnes en situation de handicap, avant d'espérer arriver à de l'inclusion. Il peut effectivement être nécessaire de passer par une première phase de prise de contact avec l'activité afin d'acquérir certaines compétences et surtout de gagner en confiance. Un exemple marquant nous a été confié par Jean-Luc BERTONCELLO, référent développement et de la plongée au sein de la fédération française d'étude et de sports sous-marins. Il a évoqué le cas d'une personne depuis peu en situation de handicap. Cette dernière avait des difficultés à accepter son corps. Elle ne voulait alors pas pratiquer avec des personnes valides. Tout un travail psychologique préalable était donc nécessaire avant de pouvoir l'intégrer dans un groupe mixte. Sans remettre en cause le principe de mixité, on voit ici qu'une certaine nuance doit y être apportée.

VI. Annexe

Inventaires des personnes interrogées (Annexe 1) :

<u>Nom de la Structure</u>	<u>Personne contacter</u>	<u>Date de l'entretien</u>
Montélimar triathlon	Françoise Estival, adhérente du club et du bureau	10/11/2023
Cime et canyon	Julien, Gérant et Moniteur Escalade Cime et Canyon	13/11/2023
Audioplage	Michel Garrandes président et fondateur URTECH	13/11/2023
Monts Jura Handisports	Alain GIROD , président	13/11/2023
Joëlette & Co	Valérie Alison depuis 4 ans chez joëlette	13/11/2023
Fédération Française du sport adaptée DRÔME	Célia Laniel , Directrice	14/11/2023
Fédération Française Handisport	Emmanuel Buchoud, Conseiller technique national	14/11/2023
Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-Marin	Jean-Luc BERTONCELLO, référent développement et de la plongée	14/11/2023
Cap Sport Nature	Nicolas KROUK, Responsable des activités terrestres	14/11/2023
AHVVES	Christine, présidente de l'association	14/11/2023
Handi Cap Evasion	Fanny Jean	15/11/2023
Promenade confort (agence alpine des territoires)	Gérard Thiévenaz, chargé du développement de la mise en œuvre des promenades confort.	15/11/2023
DRAJES	Bruno Lacote, Professeur de sport Conseiller d'animation sportive	15/11/2023
La Cantalienne	Léo, Educateur sportif (sur le conseil de Stéphanie CASSE)	15/11/2023
Boyer Sport Nature	Victor Boyer, Dirigeant et moniteur Grimpes	16/11/2023
Commune de Besançon	Hervé Boillon, chargé de mission sport handicap ville de besançon	16/11/2023
Volca-sancy	Marc Potin (Directeur)	16/11 /2023
On Piste	Arnaud Belossat, Chargé de Projet Service On Piste	20/11/2023
A.D.S.A	Bernard Cuvelier, Président et accompagnateur sur certaine activité	23/11/2023

Structure	Type d'association	Type d'association	Présentation succincte	Objectifs principaux & bénéficiaires	Contexte et développement du projet				Inclusion au sein du club/membre				Financement				Retour d'expérience			
					Année(s)	Objectifs principaux	Type de financement	Statut du projet	Année(s)	Objectifs principaux	Type de financement	Statut du projet	Année(s)	Objectifs principaux	Type de financement	Statut du projet	Année(s)	Objectifs principaux	Type de financement	Statut du projet
Motionnaire	Initiative	Association sportive	Association sportive	Initiative par un club de tennis de la région de la Vallée de la Saône	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
Club de saut en parachute	Initiative	Club sportif	Club sportif	Club de saut en parachute	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
Audiotape	Initiative	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
Judo & Co	Club sportif	Club sportif	Club sportif	Club de judo	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
ESF Sport Agglo Dohain	Association sportive	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
Fédération Française Handball	Association sportive	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
Memo aux Handballistes	Initiative	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
Cap Santé & Nature	Initiative	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
ETCSM	Association sportive	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
ANDES	Initiative	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
Prévention santé pour les personnes âgées en situation de handicap	Initiative	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
Hand Cap Evolution	Initiative	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
DIKES	Association sportive	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
La Combaine	Initiative	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
Esport Sportive	Initiative	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
Vie de Beaujeu	Initiative	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
Vie de Saône	Initiative	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
Os Pils	Initiative	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		
A.S.4	Initiative	Association sportive	Association sportive	Association sportive	2015	Initiative	Financement personnel	En cours	2015	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours	2015	Financement personnel	En cours		

1) Entretien Structure réalisant de l'inclusion mixte

Nom prénom :

Fonction :

I- genèse et développement du projet :

- 1) Pouvez-vous présenter votre structure et l'historique de création ?
(demander les objectifs si pas abordés).

- 2) Pouvez-vous nous expliquer exactement ce que vous faites au sein de votre structure en termes d'inclusion ?

- 3) Le handicap est-il ciblé et y a t'il des limites? (physique, psychique, mental ? activité / fréquence)

- 4) Pour quelle raison cela a été mis en place et par qui ? L'association à été créée pour cette offre en particulier ou est-ce que c'est venu suite à une demande/volonté ?

- 5) Quelle(s) démarche(s) avez-vous fait pour pouvoir ouvrir à l'inclusion ?
Les difficultés rencontrées et le temps que cela a pris ?

- 6) L'offre concerne-t-elle les personnes de la ville ou également les personnes vivant en milieu rural ?

II-Inclusion au sein du club/mixité :

- 1) Pour les personnes en situation de handicap, quelle démarche doivent-elles faire pour s'inscrire/effectuer l'activité?

- 2) Y a t'il fallu des aménagements/investissements/démarches administratives pour que le club puisse accueillir les personnes en situation de handicap?
- 3) Y a t'il une demande des personnes en situation de handicap ?
- 4) Y a t'il eu des conséquences pour les adhésions/fréquentations ?

III- Le financement :

- 1) Avez-vous eu des aides financières -> de la part de qui?
- 2) y a t'il fallu engager des personnes aptes à aider (bénévole/salarié) ?

IV- Retour d'expérience :

- 1) Avez-vous une belle histoire à nous raconter ou un échec?

V- Avenir :

- 1) Avez-vous des projets de développement liés à la pratique d'inclusion?

2) Entretien Exploratoire - Tête de réseau : Collectivité et Fédération

Nom prénom :

Fonction :

I- Présentation :

- 1) Pouvez-vous présenter votre organisation ou votre service?
- 2) Comment participez-vous à l'inclusion des personnes handicapées dans les sports de nature des territoires ruraux ? Ciblez-vous des handicaps spécifiques ?

II- Type de projet :

- 1) Critère spécifique pour le versement de subvention ? Pourquoi soutenir certains projets par rapport à d'autres ?

III- Financement :

- 1) Quels sont les montants/pourcentages du budget ?
- 2) A quelle fréquence versent-ils les subventions ?

IV- Le suivi :

- 1) Y a t-il un suivi des actions suite aux aides (contrôle, obligations particulières suite à un financement) ? et à quelle fréquence ?
- 2) Allez-vous à la rencontre des structures ? Si oui sous quelle forme ?
- 3) Avez vous connaissance de projet dans le sport nature ? Si oui lesquels et portés par qui ?

RÉTROPLANNING

SEMAINE 1	ACTION	RÉALISÉ ?
Lundi	Début du projet	OUI
Mardi	Grille d'inventaire	OUI
Mercredi	Rétroplanning + Création questionnaire semi directif et mail RDV + Point Valérie + Questionnaire Exploratoire et mail + début contact pour RDV	OUI
Jeudi	Contact + recherche structure	OUI
Vendredi	Contact + Recherche Structure + Structure des entretiens	OUI

SEMAINE 2	ACTION	RÉALISÉ ?
13/11	RDV 14h Valérie + Entretiens + création Grille entretien	OUI
14/11	Entretiens + Compléter la grille d'entretien	OUI
15/11	Entretien + structuré le rendu final	OUI
16/11	Fin Fix RDV (peut dépasser) + Entretien + début du rendu final	OUI
17/11	Fin de questionnaire (peut dépasser) + travail du rendu final	OUI

SEMAINE 3

	ACTION	RÉALISÉ ?
Lundi 18/12	Rédaction plan - Priorité 1 Analyse Grille Entretien - MOt clés + INterprétation + représentation graphique (nuage de mot ou graphique) + Appuyer par passage de l'entretien Fiche action - On Piste (Damien).	OUI
Mardi 19/12	Rédaction document final compte rendu Création du powerpoint de présentation. Préparation Oral	OUI
Mercredi 20/12	Finalisation documents Préparation Oral	OUI
Jeudi 21/12	Passage 10H30 à 12H	OUI

La restitution du projet du tutoré sera donc **le 21 décembre de 10h30 à 12h00** au CERMOSEM/UGA.

Table des matières des figures :

Tableau 1 : Les différentes phases du projet PARI présentées aux étudiants, 2023

Tableau 2 : Analyse AFOM par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023

Figure N°3, Diagramme “Typologie des structures inventoriées”, Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Figure N°4, Diagramme “Typologie des structures porteuses de projet”, Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Figure N°5, Diagramme “Typologie des structures soutenant et valorisant des actions”, Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Figure N°6, Diagramme “Répartition des structures par département au sein de la région AURA”, Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Figure N°7, Diagramme “Type de structure interrogé”, Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Figure N°8, Diagramme “Fréquence de l'offre”, Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Figure N°9, Diagramme “Fréquence de l'offre”, Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Figure N°10, Diagramme “Financement des structures”, Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.

Figure N°11, Nuage de mots sur “Valeurs principales des pratiques”, Grille d'entretien réalisée par les étudiants en LP GENL promotion 2023-2024, 2023.